

ville de
Trouville
sur Mer



Centres de loisirs Municipaux

Établissements déclarés auprès du service
départemental à la jeunesse, l'engagement et aux sports.

Été 2022

Le Club de la plage Du 11 juillet au 26 août 2022

Tarifs : à partir de 7€ / demi-journée

Renseignements & réservations

02 31 98 52 88 / 06 76 36 43 36
Centre-loisir@mairie-trouville-sur-mer.fr
www.trouville.fr

Documents à fournir

- Fiche de liaison sanitaire
- Carte de résident trouvillais
pour bénéficier du tarif trouvillais



ETAT CIVIL DE L'ENFANT

Nom : Prénom :
Date de naissance : Age : Lieu de naissance :
Adresse de résidence :
.....
.....

RENSEIGNEMENTS D'IDENTITÉ DU RESPONSABLE LÉGAL

Nom : Prénom :
Date de naissance : Lieu de naissance :
Adresse de facturation :
Ville : Code Postal :
Lien de parenté :
Père Mère Grand-père Grand-mère Autre :
Téléphone : Mail :

PERSONNES MAJEURES AUTORISÉES À RÉCUPÉRER L'ENFANT

| Nom & prénom | Adresse | Téléphone | Lien de parenté |
|--------------|---------|-----------|-----------------|
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |

AUTORISATION

| | | |
|---|-----|-----|
| Autorisation de droit à l'image | Oui | Non |
| Participation de l'enfant à toutes les activités du centre de loisirs (kayak, surf...) | Oui | Non |
| Autorise mon enfant à rentrer seul à son domicile à l'issue de la journée | Oui | Non |
| Autorise le personnel à administrer les médicaments prescrits par le médecin et sur présentation d'une ordonnance | Oui | Non |
| Appliquer de la crème solaire en cas de nécessité | Oui | Non |

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Les centres de Loisirs de Trouville-sur-Mer sont assurés en responsabilité civile. Nous attirons néanmoins votre attention sur l'intérêt d'une assurance de responsabilité civile individuelle couvrant les dommages causés par votre enfant, et d'une assurance individuelle corporelle qui couvrira les risques inhérents aux jeux de l'enfant. Ces risques sont souvent couverts, d'abord par les assurances scolaires, mais aussi parfois par les mutuelles complémentaires. Cependant, si vous n'aviez souscrit aucun de ces contrats, renseignez vous auprès de votre assureur.

Les renseignements présents sur ce formulaire font l'objet d'un traitement automatisé. Conformément à la Loi Informatique et Libertés, modifiées, ainsi qu'au RGPD, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'un droit à la portabilité et d'effacement de vos données personnelles ou encore de limitation du traitement de vos données personnelles en contactant notre DPO (délégué à la protection des données) par mail : dpo@mairie-trouville-sur-mer.fr ou par courrier mairie de Trouville-sur-Mer, à l'attention du DPO 164 Bd Fernand MOUREAUX 14360 Trouville-sur-Mer.

NOTES MÉDICALES

ALLERGIES : ASTHME
 MEDICAMENTEUSES
 ALIMENTAIRES
 AUTRES :

Précisez le type, les effets de l'allergie et la conduite à tenir (si automédication le signaler) - Si votre enfant présente des problèmes d'allergies alimentaires, l'acceptation à la restauration scolaire est conditionnée par l'avis obligatoire du médecin scolaire et la signature d'un Projet d'Accueil Individualisé (P.A.I. mis en place à la demande des parents). En l'absence de PAI aucune mesure spécifique ne pourra être prise.

J'atteste que les allergies dont souffrent mon enfant ne présentent aucune contre-indication avec la participation aux activités proposées aux centres de loisirs.

LES DIFFICULTES DE SANTÉ (Maladie, accident, crises convulsives, hospitalisation, opération, rééducation) en précisant les **dates** et les **précautions à prendre** :

.....
.....
.....

Je soussigné(e) certifie sincères et exacts les renseignements déclarés ci-dessus et m'engage à signaler tout changement de situation.

Fait à le Signature